

27.02.2012 - 16:15 Uhr

Comparaison de performance ASIP 2011: 0% en 2011 pour les caisses de pension

Zurich (ots) -

Selon la comparaison de performance que l'ASIP effectue deux fois par an, le rendement moyen des placements a été de 0% en 2011. Considéré sur le long terme, le 2e pilier reste toutefois stable, malgré la crise financière, notamment liée à l'endettement. Avec une fortune globale de CHF 187 milliards, 60 caisses de pension participantes et plus de 650 portefeuilles pris en compte, la comparaison de performance proposée par l'ASIP est la plus importante comparaison indépendante de ce genre en Suisse.

L'évolution de la situation sur les marchés financiers, et notamment celui des devises, liée à la crise de l'endettement dans de nombreux Etats, est cruciale pour le rendement des placements attendus. La question se pose de savoir quelles conséquences les responsables des institutions de prévoyance vont devoir en tirer. Une vision limitée aux performances à court terme en fin d'année ne permet pas d'atteindre les buts fixés. Nul ne peut prédire que le développement négatif actuel aura aussi des effets négatifs à long terme. Il est par conséquent nécessaire d'observer l'évolution financière sur une période plus longue. La stabilité du 2e pilier est le résultat d'une stratégie de placement axée sur le long terme et largement diversifiée.

Après un premier semestre 2011 durant lequel les performances des institutions de prévoyance ont été soumises à de fortes pressions, le deuxième semestre s'est avéré, lui aussi, particulièrement difficile, ainsi que le montre l'actuelle comparaison de performance proposée par l'ASIP. Le rendement moyen du portefeuille global s'établit à -0.2% pour les douze derniers mois et à +0.1% au deuxième semestre 2011. Cette performance proche de 0% est due aux grandes incertitudes ayant affecté les marchés durant cette période. En 2011, les marchés financiers mondiaux ont subi les effets des turbulences politiques et économiques en Europe et dans d'autres parties du monde. L'année 2011 aura été l'année des obligations. En effet, malgré des taux historiquement bas l'an dernier, les marchés obligataires ont affiché, dans leur ensemble, de solides performances.

En 2011, les rendements les plus élevés ont été atteints par les catégories de mandats «Immobilier suisse» (5.5% Immobilier direct, 5.8% Immobilier indirect) et «Obligations» (4.8% Suisse, 2.7% en monnaies étrangères). En revanche, les autres placements (Suisse, monde, Europe, Asie-Pacifique, pays émergents), qui sont investis avant tout en actions, ont enregistré une performance insatisfaisante en CHF. Toutefois, le fléchissement de la croissance économique et financière a été quelque peu amorti par les placements à intérêt fixe qui constituent encore une part non négligeable de l'allocation médiane de la fortune des caisses de pension en 2011. Quant aux obligations, elles représentaient en moyenne 43.2% des placements à la fin de 2011.

En ce qui concerne l'allocation de la fortune, aucune modification notable n'a été constatée au cours de l'année 2011. Les changements intervenus résultent en premier lieu des variations des marchés et ne sont pas le fait de décisions actives. Fin 2011, les actions représentaient en moyenne 26.5% et les obligations 43.2% des portefeuilles des institutions de prévoyance.

Perspectives

Les organes suprêmes des institutions de prévoyance doivent veiller à ce que l'équilibre financier puisse être assuré, même dans les conditions cadres régnant actuellement. Elles doivent remédier aux faiblesses dans le domaine du financement et des prestations. Les organes responsables doivent décider du taux d'intérêt et du taux de conversion qu'elles vont appliquer. Cela suppose que les risques pouvant mettre en danger la réalisation de la prestation soient connus. Compte tenu des exigences légales (p.ex. les conséquences d'un découvert à la date de référence en fin d'année), les considérations à court terme concernant les risques prennent de plus en plus d'importance. Une tension se manifeste à cet égard entre deux points de vue - une vision à court terme et une vision à long terme, notamment pour ce qui est de l'évaluation des rendements pouvant être atteints sur les marchés financiers. Il n'existe aucune recette miracle pour résoudre cet antagonisme. Une chose est sûre: la création du capital de prévoyance ne doit pas dépendre de spéculations à court terme. Les organes de direction doivent décider de leur stratégie de placement en s'appuyant sur la capacité financière de leur institution de prévoyance à résister aux risques et sur la prédisposition de ceux qui supportent ces risques à fournir d'éventuelles prestations supplémentaires.

Informations relatives à l'étude:

Avec une fortune totale de CHF 187 milliards, 60 caisses de pension participantes et plus de 650 portefeuilles pris

en compte, la comparaison de performance proposée par l'ASIP est la plus importante comparaison indépendante de ce genre en Suisse. Elle est établie sur une base semestrielle par la société de conseil Towers Watson pour le compte de l'ASIP (Association suisse des Institutions de prévoyance). Toutes les caisses de pension de Suisse peuvent y participer. Cela leur permet de comparer en toute neutralité les performances du portefeuille global et les performances de mandats similaires de différents prestataires. En tant qu'organisme responsable, l'association faîtière des institutions de prévoyance garantit que la comparaison sert exclusivement les intérêts de ces dernières et n'est pas utilisée à des fins de marketing.

Contact:

ASIP - Association suisse des Institutions de prévoyance
Hanspeter Konrad, Direktor
Kreuzstrasse 26
8008 Zurich
Tél.: +41/43/243'74'15
E-Mail: info@asip.ch

Towers Watson AG (réalisation technique)
Doris Urio
Talstrasse 62
Case postale
8021 Zurich
Tél.: +41/43/488'44'00
E-Mail: doris.uriio@towerswatson.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005511/100713689> abgerufen werden.